



## Conseil d'Administration du 28 avril 2026

### Délibération n° 2026.11

### Approbation du Compte-rendu de la séance du 24 février 2026

**Membres :**

- en exercice : 7
- présents : 7
- représentés : 0
- votants : 7

**Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.**

Le 28 avril deux mille vingt-six, à 10h30, le Conseil d'administration de la régie personnalisée « **Le Carré Sainte-Maxime** » s'est tenu au siège dudit établissement, 107 route du Plan de La Tour, 83120 Sainte-Maxime, sur convocation de Monsieur Vincent MORISSE, Président sortant.

**Membres présents :** Vincent MORISSE, Véronique LENOIR, Cécile LEDOUX, Arnaud RIVES, Françoise BRUNO, Michel FACCIN, Claire MATARI

**Pouvoirs :** Néant

**Membres absents :** Néant

**Secrétaire de séance :** Arnaud RIVES

**Rapporteur de la délibération :** Vincent MORISSE

**Assistaient également à la séance :** Jean-Louis ROUFFILANGE, membre suppléant, Mariette SERRES, membre suppléante, Valérie BORONAD, Directrice, Philippe BORONAD, Directeur artistique, Claire MIELOSZYNSKI, Secrétaire générale, Aurélie PISANI, Administratrice.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2026**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2221-10 et R. 2221-18 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime »

Vu le compte-rendu de la séance du Conseil d'administration du 24 février 2026 annexé à la présente délibération ;

Considérant la nécessité, en conformité avec le CGCT, d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'administration ;

---

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :**

- **Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 24 février 2026, tel qu'annexé à la présente délibération ;**
- **Autoriser Monsieur le Président et le secrétaire de séance à signer ledit procès-verbal.**

**ANNEXE 2026.11 : Procès-verbal de la séance du 24 février 2026 – Le Carré Sainte-Maxime**

Signé le :

Vincent MORISSE  
Président du Conseil d'administration  
Le Carré Sainte-Maxime